



## LES MODALITES DE DEPOT DE THESE AU FORMAT ELECTRONIQUE

Le conseil d'administration de l'Institut National Polytechnique de Toulouse du 27 juin 2008 a voté le dépôt légal des thèses au format électronique. Le Service commun de la documentation (SCD) est l'opérateur responsable de ce dépôt et de la diffusion électronique des thèses.

### Le principe

L'objectif poursuivi est double :

- ▶ Diffuser les thèses sur internet ;
- ▶ Garantir l'accès électronique pérenne.

**Le dépôt de la version électronique de la thèse est indispensable à la remise du diplôme.**

### Quand ?

Le dépôt de la version électronique de la thèse s'effectue en deux temps :

- ▶ Une version avant la soutenance
  - ▶ version faisant office de dépôt légal
  - ▶ diffusée dans le cas où aucune version n'est déposée avant la soutenance
- ▶ Une version après la soutenance
  - ▶ incluant les corrections éventuelles demandées par le jury
  - ▶ validée par le directeur de thèse

### Quoi ?

- ▶ Le fichier de la thèse au format PDF
- ▶ Les documents annexes





## Comment ?

- ▶ Le dépôt en ligne

Connectez-vous sur la plateforme de dépôt dont le lien vous sera communiqué par mail.

- ▶ En cas de difficultés

- ▶ Par mail à [thesele@listes-diff.inp-toulouse.fr](mailto:thesele@listes-diff.inp-toulouse.fr)
- ▶ Sur place, avec clé USB, les démarches peuvent s'accomplir à l'INP Toulouse.
- ▶ Par courrier aux formats CD-Rom / DVD-Rom ou clé USB à l'adresse suivante :

Institut National Polytechnique  
Service commun de la documentation  
6 allée Emile Monso  
31029 Toulouse cedex 4

- ▶ Prendre rendez-vous avec le SCD : [thesele@listes-diff.inp-toulouse.fr](mailto:thesele@listes-diff.inp-toulouse.fr)  
+33 (0)5 34 32 31 18 ou +33 (0)5 34 32 31 17

## Des interrogations ?

En cas de problème technique pour fournir la thèse ; contacter le SCD : [thesele@listes-diff.inp-toulouse.fr](mailto:thesele@listes-diff.inp-toulouse.fr) - +33 (0)5 34 32 31 18 ou +33 (0)5 34 32 31 17

Dès réception des fichiers et après avoir vérifié la lisibilité et le caractère searchable des documents, le SCD délivrera une attestation de dépôt à la direction de la recherche pour la délivrance du diplôme.

Si la thèse est confidentielle, remettre l'intégralité des documents au SCD, qui se chargera de garantir la confidentialité.

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter le service commun de la documentation ou la bibliothèque de votre école :

- ▶ Bibliothèque INP-ENSEEIH : [thesen7@listes-diff.enseeiht.fr](mailto:thesen7@listes-diff.enseeiht.fr) – +33 (0)5 34 32 20 27
- ▶ Médiathèque INP-ENSIACET : [Mediatheque@ensiacet.fr](mailto:Mediatheque@ensiacet.fr) – +33 (0)5 34 32 33 38
- ▶ Centre de documentation INP-ENSAT : [centrededoc@ensat.fr](mailto:centrededoc@ensat.fr) – +33 (0)5 34 32 39 51

NB : les doctorants de l'ENVT et de l'INP-PURPAN doivent s'adresser à la bibliothèque de l'INP-ENSAT.

